

**EXTRAIT**  
**Du Registre des délibérations du Conseil de la Communauté**

Délibération DC 2020-071

**OBJET : DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DE LA CCPA AUX ORGANISMES EXTERIEURS : GAL HVA**

L'An deux mille vingt, le trente du mois de juillet à 17 heures, le Conseil de la Communauté s'est réuni à QUILLAN, au siège de la communauté de communes, 1 avenue François Mitterrand à QUILLAN, suite à la convocation faite le 23 juillet 2020 par Monsieur le Président.

**Etaient présents** : Serge MOUNIÉ (Artigues), Christophe PIQUEMAL (Aunat) Philippe PARRAUD (Axat) Jean Claude MICHELOU (Axat) Michel CRESTIA (Belcaire), Lucien RIVIE (Belfort sur Rébenty), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre) Jean Pierre CLAUDE (Comus) Eric ASTIER (Corbières), Patrick DEBOISSIEU (Counozouls), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espérazza), Yveline DUFIS (Espérazza), Jérôme MORANDI (Espérazza) Elvire ANDREWS (Espérazza); François LACROIX (Espezet) Patrick EMERY (Galinagues), Dominique BRUCHET (GINCLA), Daniel CALVI (GINOLES), Béatrice TEDESCO (Granes), Lydie MUNIER (Joucou) Jacques GALY (Lapradelle-Puilaurens, Christian ARAGOU (Le Bousquet), Francis SAVY (Mazuby), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Alain BONNERY (Nébias) Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Jean-Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Olivier FERRIER (Puivert), Mohammed EL HABCHI (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers), Cédric PLICHARD (Saint Jean de Paracol), Denis MALTAT (Saint Julia de Bec), Louis SIRE (Saint Just et le Bézu), Marielle BASTOU (Saint Louis et Parahou), Rose Marie MANAUD (Saint Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Jean-Christophe GAUVRIT (Tréziers), Paul COEFFARD (Val de l'Ambronne), Anthony CHANAUD (Val du Faby) Georges BENNAVAIL (Val du Faby)

**Procuration** : Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault) procuration à Alfred VISMARA, Marie Claude MARTIN (Espérazza) procuration à Yveline DUFIS, Martinez DAFFOS (Quillan) procuration à Mohammed EL HABCHI, Benoit OLIVE (Roquefort de Sault) procuration à Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette)

**Excusés** : Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Évelyne GARROS (Chalabre) Jacky ONDEDIEU (Coudons), Claire THENARD (Courtauly), Eric COUE (Espérazza), Didier PARIS (Fontanès de Sault), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle) Honoré GERVAIS (Le Clat), Denis BRUNEL (Marsa), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Francis ROUTELOUS (Montjardin), Pierre CASTEL (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Nadia PARACHINI (Quillan) Jacques MANDRAU (Quillan), Amandine MORENO Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Nicole GIMENEZ (Quillan) Jérôme ARTIGUES (Rivel), Jean Pierre ESPOSITO (Roquefeuil) Serge BACAWE (Saint Benoît) Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Thierry COUTEAU (Sainte Colombe sur l'Hers), Marc RIVALS (Villefort).

**Secrétaire de séance** : François LACROIX

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Présents : 51  
Votants : 55

La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises est membre du Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale Haute-Vallée de l'Aude (Programme LEADER 2014-2020).

Ce Comité de Programmation est constitué, en vertu de la Convention entre le Groupe d'Action Locale Haute-Vallée de l'Aude, l'Autorité de Gestion et l'Organisme Payeur signée le 10 décembre 2015 modifiée par avenant en date du 13 décembre 2019, de 11 délégués titulaires et 11 délégués suppléants sur deux collèges (public et privé) selon la répartition suivante :

Cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants pour le Collège Public :

- PETR Vallée de l'Aude : 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant
- Communauté de communes du Limouxin : 2 délégués titulaires, 2 délégués suppléants
- Communauté de communes des Pyrénées Audoises : 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant
- Syndicat mixte d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Aude : 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant

Six délégués titulaires et six délégués suppléants pour le Collège Privé :

- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude : 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude : 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant
- Chambre d'Agriculture de l'Aude : 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant
- Association Artistes et Chemins : 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant
- Association 3.EVA : 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant

En conséquence la Communauté de communes des Pyrénées Audoises doit désigner ses représentants au Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale Haute-Vallée de l'Aude à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant comme la convention et l'avenant le prévoient.

Il est demandé au Conseil :

De DÉSIGNER ses représentants au Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale Haute-Vallée de l'Aude à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant

Le Président fait appel a candidature :

Candidatures de  
M Francis SAVY  
M Jacques GALY

**A l'unanimité, le Conseil a désigné :**  
**Représentant de la CCPA au GAL HVA :**  
**Délégué titulaire : Monsieur Francis SAVY**  
**Délégué suppléant : Monsieur Jacques GALY**

Ainsi délibéré, à QUILLAN le 30 juillet 2020

*Transmis au représentant de l'Etat,  
le  
Le Président certifie qu'un extrait de  
la présente délibération  
a été affiché conformément à la loi,  
le*

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE LIMOUX LE  
05 AOUT 2020

Pour extrait conforme,

